

L'ESSENTIEL DAIKO® EN ASSOCIATION SUR BLÉ TENDRE ET TRITICALE À L'AUTOMNE



Battle Delta®¹

- **Composition** : 800 g/l prosulfocarbe + 10 g/l clodinafop-propargyl + 2,5 g/l cloquintocet-mexyl.
- **Formulation** : Concentré émulsionnable (EC).
- **Stades d'application / DAR** : de 1 feuille (BBCH11) à mi-tallage (BBCH25).
- **ZNT** : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traitée d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les applications d'automne et d'hiver.
- **DRE** : 24 heures / 1 application/an maximum.

- **Composition** : 400 g/l flufénacet + 200 g/l diflufénicanil.
- **Formulation** : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable).
- **Stades d'application / DAR** : BTH, blé dur, orge d'hiver, triticales : post-semis pré-levée (BBCH00) à 3 feuilles (BBCH13)
- **ZNT** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.
Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé.
- **DRE** : 6 heures / 1 application/an maximum.

DAIKO® + Battle Delta®¹ : un haut niveau d'efficacité sur ray-grass et vulpin pour désherber le blé tendre d'hiver et le triticales dès l'automne

■ SPECTRE D'EFFICACITÉ

	DAIKO 2,25 l/ha + BATTLE DELTA 0,6 l/ha + huile 1 l/ha
Graminées	
Agrostis	Très efficace > 95 %
Paturin	Très efficace > 95 %
Ray-grass	Très efficace > 95 %
Vulpie	Très efficace > 95 %
Vulpin	Très efficace > 95 %
Dicotylédones	
Alchemille	Très efficace > 95 %
Capselle	Très efficace > 95 %
Coquelicot	Très efficace > 95 %
Fumeterre	Très efficace > 95 %
Gaillet	Très efficace > 95 %
Géranium	Très efficace > 95 %
Lamier pourpre	Très efficace > 95 %
Matricaire	Très efficace > 95 %
Pensée	Très efficace > 95 %
Repousse colza	Très efficace > 95 %
Seneçon commun	Très efficace > 95 %
Stellaire	Très efficace > 95 %
Véroniques	Très efficace > 95 %

- Très efficace > 95 %
- Efficace de 85 à 95 %
- Moyennement efficace de 50 à 85 %
- Efficacité insuffisante < 50 %

■ LES BÉNÉFICES

Désherbage d'automne

= + 15 q/ha*

* Gain de rendement moyen constaté entre un désherbage unique en sortie d'hiver et un programme automne puis sortie d'hiver.

DAIKO 2,25 l/ha + Battle Delta 0,6 l/ha + huile 1 l/ha :

- Haut niveau d'efficacité vulpins et ray-grass.
- Large spectre graminées + dicotylédones.
- Efficacité racinaire et foliaire.
- 4 modes d'actions différents pour gérer graminées et dicotylédones :



■ PRÉCONISATIONS

- Dose : DAIKO 2,25 l/ha + Battle Delta 0,6 l/ha + huile 1 l/ha.
- Positionnement : Post-précoce : 1 à 3 feuilles (BBCH 11 à 13).
- Cultures : blé tendre d'hiver et triticale.
- Conditions d'utilisation : Respecter les conditions d'emploi liées au prosulfocarbe
 - Traiter sur un semis régulier, bien recouvert (profondeur de semis 2-3 cm minimum), sur un sol non motteux, finement préparé et exempt de résidus de cultures.
 - Ne pas traiter si dans les 8 jours qui suivent l'application :
 - il existe un risque de gel important ou de fortes amplitudes thermiques,
 - en sol filtrant, si des précipitations importantes (>10 mm/jour) sont à craindre.

Dans certains cas, on peut observer des décolorations généralement fugaces et sans impact sur le rendement.

Interdit sur les parcelles drainées

■ BONNES PRATIQUES D'UTILISATION

RÉGLEMENTATION POUR LES PRODUITS À BASE DE PROSULFOCARBE

- Utiliser un dispositif homologué pour limiter la dérive de pulvérisation (voir liste officielle du ministère de l'agriculture).
- Pour les applications d'automne et afin de limiter la contamination des cultures non cibles* :
 - Pour les parcelles traitées à moins de 500 mètres des cultures non cibles* : ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures ;
 - Pour les parcelles traitées situées entre 500 mètres et un kilomètre des cultures non cibles* :
 - > ne pas appliquer le produit avant la récolte de ces cultures
 - > ou, en cas d'impossibilité, appliquer le produit uniquement le matin avant 9 heures ou le soir après 18 heures, en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée.

* Les cultures non cibles concernées sont les suivantes :

- cultures fruitières : pommes, poires,
- cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses,
- cultures aromatiques : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil, thym,
- cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir, sauge officinale.

■ Bonnes pratiques de pulvérisation :

- Vent <= à 3 Beaufort (19 km/h).
- Hygrométrie entre 60 et 95 %.
- Éviter les températures < 0°C et > 20°C.
- Vitesse < à 10 km/h.
- Hauteur de rampe de 50 cm.
- Éviter les surpressions lors des dilutions à la parcelle.

POUR VOUS ACCOMPAGNER, TÉLÉCHARGER :



- Appli gratuite pour choisir facilement la buse homologuée qui vous convient.



- Appli cartographique pour optimiser l'emploi des herbicides à base de prosulfocarbe.
- Disponible sur : www.syngenta.fr/qualicable
- Code d'accès : **syngenta**

DAIKO® - Danger - H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du prosulfocarbe, du clodinafop-propargyl et du cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Battle Delta®1 : H373-Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400-Très toxique pour les organismes aquatiques. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

DAIKO® - AMM N° 2110151 - Composition : 10 g/l clodinafop-propargyl * + 2,5 g/l cloquintocet-mexyl * + 800 g/l prosulfocarbe *. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants, un vêtement de protection et des bottes appropriés pendant les phases de mélange, chargement et d'application de la préparation. Dans le cas d'utilisation d'un tracteur à cabine, le port de gants pendant l'application n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation. P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Pour l'application du produit, utiliser un dispositif homologué pour limiter la dérive de pulvérisation des produits (se référer à la liste actualisée par note de service publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture) SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les applications d'automne et d'hiver. ® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Battle Delta®1 : Suspension concentrée [SC] contenant 400 g/L de flufenacet et 200 g/L de diflufenicanil. A.M.M. n° 2171054. Battle Delta®1 est une marque déposée de FMC Corporation et ses filiales. Homologué par Cheminova A/S - P.O. Box 9 - DK-7620 Lemvig - Danemark. Distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.cheminova.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.